Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260413-058_2026-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 058/2026

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 23
de Votants 27
Pouvoirs : 4

Nota : La Maire certifie que la liste des délibérations a été publiée électroniquement dans un délai d'une semaine suivant la séance et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 7 avril 2026.

La Maire,
Nadège COULON-TRARI

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, le Conseil Municipal de la Commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Madame Nadège COULON-TRARI, Maire.

Etaient présents : COULON-TRARI Nadège, MEURICE Paul, CHEVALIER Annie, BEAUJEAN Thierry, LEDUC Katia, LE GALL Jean-Paul, BOUTTIER Élodie, ANDRÉ Sylvie, LE BRUN Gilles, CLAVIER Jean-Christophe, SÉNÉCHAL Emmanuelle, MARCHAIS Yann, BOURVIC Arnaud, BONNERUE Linda, Le NAOUR Solène, MARTIN Jérémy, LEPOIVRE Aymeric, ASSIÉ Benjamin, GUYOT Albane, GUEGUEN Marie, GARDETTE Stéphane, DANIEL Jean-Louis, AUBERT Yoan.

Excusés : AIDOUD Ahmed, LERAY Catherine, LE COUVIOUR Mélanie, BRUNET Béatrice.

Absent : /

Pouvoirs : AIDOUD Ahmed à LE GALL Jean-Paul, LERAY Catherine à CHEVALIER Annie, LE COUVIOUR Mélanie à LEDUC Katia, BRUNET Béatrice à GUEGUEN Marie.

Secrétaire de séance : BONNERUE Linda a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Désignation représentant(s) ou correspondant(s) dans un organisme extérieur – Élu référent LPO.

Le 8 avril 2024, le Conseil Municipal a accepté de renouveler sa signature pour une convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Le site du Fresne, domaine communal de 30 ha été identifié comme refuge LPO.

La convention en vigueur prendra fin en 2028 avec des actions répartis comme suit :

Année	Description	Nb de jours	Montant HT
2024	Inscription au réseau Refuges LPO à payer directement à la LPO France : 250 € par site	1	250,00
	Assistance, suivi et validation des mesures	1	600,00
	Total année 1		850,00
2025	Assistance, suivi et validation des mesures	1	600,00
	Total année 2		600,00
2026	Assistance, suivi et validation des mesures	1	600,00
	Total année 3		600,00
2027	Assistance, suivi et validation des mesures	1	600,00
	Total année 4		600,00
2028	Diagnostic final (évaluation et perspectives) : inventaires avifaune, rhopalocères, odonates et orthoptères - Remise d'un rapport incluant les préconisations d'aménagement et de gestion pour favoriser l'accueil de la faune et de la flore sauvages, rédaction d'un bilan et de fiches actions. Protocole IQE	6	3 600,00
	Total année 5		3 600,00
		TOTAL	6 250,00 €
		TVA	Non soumis
		€ TTC	6 250,00 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260413-058_2026-DE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret mais à un vote à main levée pour cette désignation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, désigne **Élodie BOUTTIER** comme référente projet **titulaire** et **Emmanuelle SÉNÉCHAL** comme référente projet **suppléante**.

Pour extrait conforme,

La Maire,
Nadège COULON-TRARI

MAIRIE DE BRETEIL
ILLE-ET-VILAINE

La secrétaire de séance,
Linda BONNERUE